

CONSEIL D'ETAT

Arrêté nommant les membres du Conseil notarial

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel,

vu l'article 19 de la loi sur le notariat, du 26 août 1996;

sur la proposition du conseiller d'Etat, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture;

arrête:

Article premier sont nommés membres du Conseil notarial, pour la période législative 2013 à 2017 :

Me Christine Ramseier, notaire à Neuchâtel, présidente

Me Nicholas Schaer, notaire à Neuchâtel, vice-président

Me Olivier Jacopin, notaire à Saint-Aubin

Me Anne-Marie Jacot Oesch, notaire au Locle

Me Gérard Bosshart, notaire à La Chaux-de-Fonds

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre en vigueur avec effet immédiat.

²Il sera publié dans la Feuille officielle.

Neuchâtel, le 28 août 2013

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président,
L. KURTH

La chancelière,
S. DESPLAND